

EHPAD

RÉSIDENCE DES PAYS DE SOMME



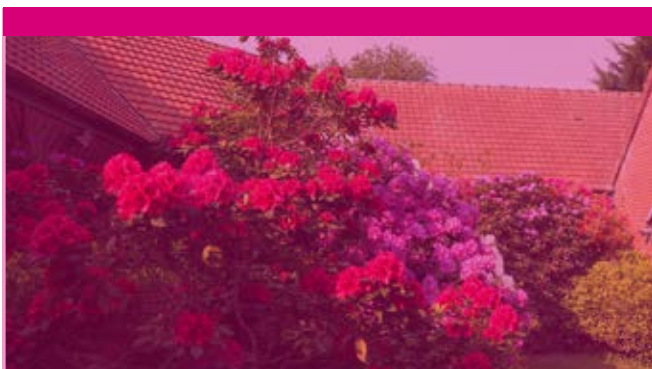
Établissement médico-social
> Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Activité

L'EHPAD est un établissement médico-social qui accueille des personnes âgées de plus de 60 ans et dépendantes physiquement et/ou psychiquement (sauf dérogation). L'établissement est un lieu de vie préservant à la fois une réelle intimité pour le résident et son entourage et apportant la convivialité nécessaire au maintien du lien social. C'est un lieu totalement adapté à l'accompagnement des situations de dépendances, où sont prodiguées par une équipe pluridisciplinaire qualifiée et expérimentée de façon coordonnée les prestations paramédicales auprès des résidents.

Public pris en charge

Personnes âgées de 60 ans et plus, présentant une altération de l'état général, une perte de l'autonomie à domicile, la maladie d'Alzheimer et démences apparentées, des troubles du comportement associés à une pathologie psychiatrique.



Mode de prise en charge et places

✘ **52 lits en hébergement permanent** dont 16 en Unité de Vie Alzheimer (UVA). Cette unité adaptée et sécurisée permet d'accueillir les résidents souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentées. Elle dispose d'un projet spécifique et mis en œuvre par une équipe spécialisée et formée (Assistants de Soins Gériatologiques, AMP, psychologue...

✘ 1 lit en hébergement temporaire permettant d'accueillir une personne sur une courte durée afin de soulager les aidants et de répondre à un besoin ponctuel.

✘ 6 places en accueil de jour permettant de recevoir des personnes âgées, vivant à domicile et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées au stade léger ou modéré.

Ce dispositif permet de rompre l'isolement, de restaurer le lien social et d'apporter aux aidants un répit. Une ou plusieurs fois par semaine, les personnes inscrites sont accueillies par une équipe. Elles participent à de nombreuses activités leur permettant de maintenir leurs capacités intellectuelles, motrices et physiques. L'établissement assure les transports aller/retour des personnes.

Équipements

- ✘ Infirmerie
- ✘ Salle de bain médicalisée
- ✘ Véhicule adapté pour personnes à mobilité réduite
- ✘ Espace réservé à l'accueil des familles
- ✘ Salle d'animations
- ✘ Salon de coiffure
- ✘ Salle de cinéma

Équipe pluridisciplinaire

- ☒ Directeur d'établissement
- ☒ Responsable des affaires financières
- ☒ Accueil/secrétariat et relai RH
- ☒ Médecin coordonnateur
- ☒ Infirmière coordinatrice
- ☒ Responsable de l'Unité de Vie Alzheimer
- ☒ Infirmière
- ☒ Aides-soignantes
- ☒ Assistantes de soins en gérontologie
- ☒ Aides médico-psychologiques
- ☒ Auxiliaire de vie
- ☒ Agents de services hôteliers
- ☒ Psychologue et Kinésithérapeute
- ☒ Animatrice
- ☒ Agent d'entretien du bâtiment

Services

- ☒ Hébergement en chambre individuelle
- ☒ Parc de 3 hectares
- ☒ Restauration
- ☒ Blanchisserie
- ☒ Animations diverses
- ☒ Prestations diverses : coiffeur, pédicure, podologue, soins esthétiques
- ☒ Interventions d'associations bénévoles

Admission

Les Admissions sont prononcées par le Directeur de l'établissement après avis de la commission d'admission. La Commission d'admission est constituée du Médecin coordonnateur, de l'infirmière coordinatrice de l'établissement, du psychologue et d'un(e) infirmier.

Processus

1. Étude du dossier par les membres de la commission (fiche médicale et fiche de renseignements transmis par la famille, organisation d'une visite de l'établissement, ou visite de la personne à domicile dans la mesure du possible).
2. Entretien de pré-admission (recueil des informations sur la manière de vivre au quotidien du futur accueilli, consentement de la personne, personne de confiance, pièces justificatives à transmettre pour le dossier d'admission, information sur le prix de journée, informations sur les prestations proposées et de l'organisation de l'établissement, explication du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du contrat de séjour)
3. Admission, accueil de la personne
4. Accueil de la personne dans le collectif



Résidence des Pays de Somme

Rue Clodimir Ducrocq 80520 WOINCOURT
Tél. 03 22 26 40 56 / Fax : 03 22 30 91 66
direction.ehpadwoincourt.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

